



Belplume ASBL
Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 51 | 1030
Bruxelles
T: 025 52 80 54
info@belplume.be
www.belplume.be

PLAN D'ACTION DE L'ÉTABLISSEMENT RELATIF A L'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES P4

Un plan d'action est établi pour l'établissement en collaboration avec le vétérinaire de l'établissement lorsque le résultat du rapport périodique sur les antibiotiques **P4** indique un score de benchmarking rouge :

INTRODUCTION

Cher Éleveur, chère Éleveuse,

Ceci est votre rapport trimestriel avec une vue d'ensemble de l'utilisation des antibiotiques dans votre élevage.

PÉRIODE :

VOTRE RÉSULTAT : C'est la **moyenne de tous les cycles complets** de la période mentionnée ci-dessus.

	BD100	Score de benchmarking
Établissement	60,8	Rouge

! Attention !

- Il est **uniquement** nécessaire d'établir un plan d'action pour le rapport périodique P4 (période du 01/01 au 31/12).
- Le plan d'action doit être envoyé à info@belplume.be dans les deux mois suivant la réception du rapport périodique sur les antibiotiques.
- Si l'aviculteur se trouve à nouveau dans la zone rouge l'année suivante, des mesures supplémentaires seront prises.
- Pour plus d'infos sur les obligations Belplume « Addendum Registre AB » : <https://www.belplume.be/AB-Register-1p42.php>
- « Manuel du rapport d'exploitation »: <https://www.belplume.be/AB-Register-1p42.php>

! En **MAJUSCULES** s.v.p. si écrit à la main !

GENERALITES

Numéro de rapport : Numéro d'établissement : BE.....

Nom de l'aviculteur :

Nom du cabinet vétérinaire :

Nom du vétérinaire : Numéro d'ordre :.....

UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES

1. Quels poulaillers ont un score de benchmarking rouge ?

.....
.....
.....

2. Quelle substance active représente la plus grande part dans le score BD100 moyen ?

.....
.....
.....

3. Pour quelle maladie cette substance active a-t-elle été prescrite ?

.....
.....
.....

4. Des antibiotiques portant un code AMCRA rouge ont-ils été utilisés ?

Si oui, joignez le test de laboratoire et l'antibiogramme en annexe.

☐ Oui, voir annexe ☐ Non

5. Est-ce la première fois que vous recevez un rapport rouge ?

☐ Oui ☐ Non

CAUSES

Quelles sont les causes de l'utilisation élevée d'antibiotiques ?

1^{re} CAUSE :

.....

.....

.....

.....

2^e CAUSE :

.....

.....

.....

.....

3^e CAUSE :

.....

.....

.....

.....

4^e CAUSE :

.....

.....

.....

.....

MESURES

Indiquez les mesures correctives qui sont prises pour chaque cause :

MESURE(S) pour la 1^{re} cause :

.....

.....

.....

.....

MESURE(S) pour la 2^e cause :

.....

.....

.....

.....

MESURE(S) pour la 3^e cause :

.....

.....

.....

.....

MESURE(S) pour la 4^e cause :

.....

.....

.....

.....

CONSÉQUENCES SUITE AU PROCHAIN RAPPORT PÉRIODIQUE P4

1^{re} SITUATION :

L'exploitation obtient un score de benchmarking vert ou jaune au prochain rapport sur les antibiotiques P4.

	BD100	Score de benchmarking
Établissement	7,5	Vert

- L'aviculteur a trouvé la bonne voie ! Aucune nouvelle mesure n'est nécessaire.

2^e SITUATION :

L'exploitation se situe à nouveau dans la zone rouge au prochain rapport sur les antibiotiques P4, malgré une diminution de l'utilisation d'antibiotiques.

	BD100	Score de benchmarking
Établissement	60,8	Rouge

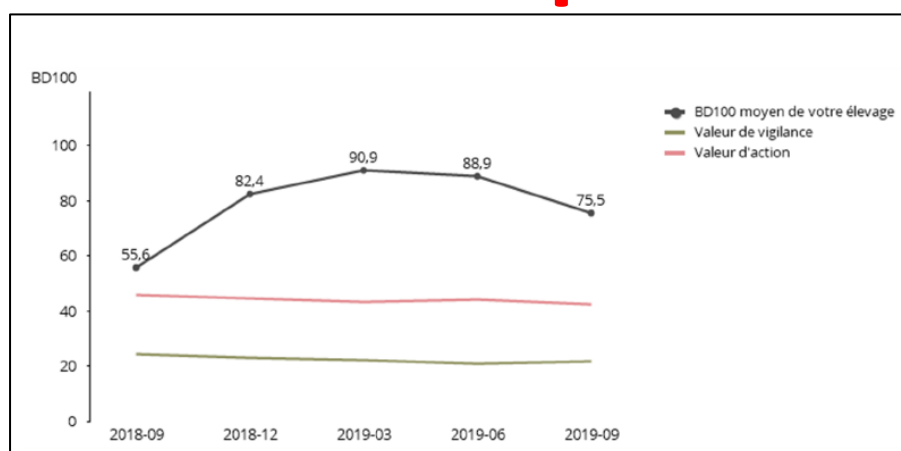


Figure rapport P4:
Évolution de votre
consommation
d'antibiotiques

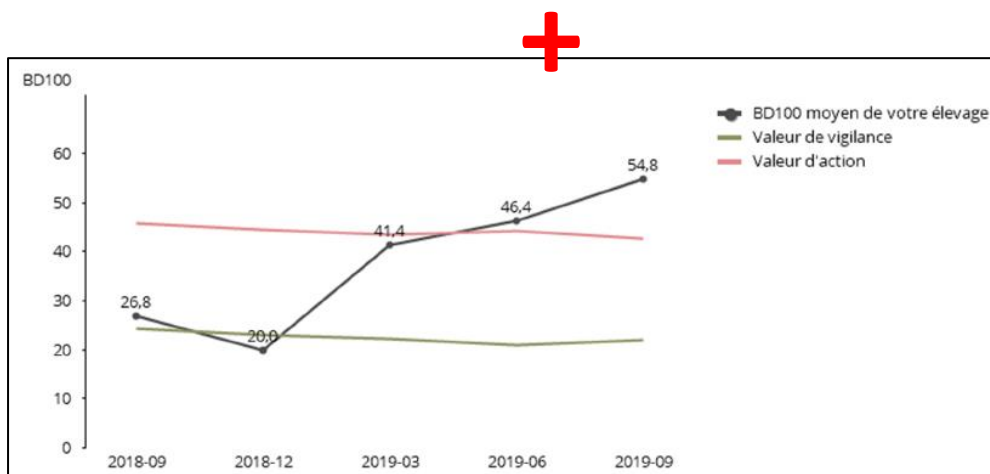
Conséquences :

- Le plan d'action précédent fait l'objet d'une évaluation.
- Un nouveau plan d'action est élaboré conformément au modèle de formulaire disponible sur le site internet de Belplume, et envoyé à info@belplume.be.

3^e SITUATION :

L'exploitation se situe à nouveau dans la zone rouge au prochain rapport sur les antibiotiques P4, et l'utilisation d'antibiotiques est inchangée ou plus élevée.

	BD100	Score de benchmarking
Établissement	60,8	Rouge



*Figure rapport P4:
Évolution de votre
consommation
d'antibiotiques*

Conséquences :

- Le plan d'action précédent fait l'objet d'une évaluation.
- Un nouveau plan d'action est élaboré conformément au modèle de formulaire disponible sur le site de Belplume, et envoyé à info@belplume.be.
- L'aviculteur consulte une tierce partie afin de remédier aux causes de l'utilisation intensive d'antibiotiques.

Fait le/...../.....

Signature de l'aviculteur

Signature du vétérinaire